



Communiqué de presse
Juin 2020

CapMétha77 : le département de Seine-et-Marne, pionnier en matière de méthanisation

Lundi 22 juin, la Préfecture de Seine-et-Marne, le Département de Seine-et-Marne, la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France, la Région Ile-de-France, l'ADEME Ile-de-France (Agence de la Transition Ecologique), l'Union des Maires et des EPCI de Seine-et-Marne, le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne, GRDF et GRT Gaz signent la Charte CapMétha77 pour soutenir le développement de la filière méthanisation en Seine-et-Marne, respectueuse de l'environnement et du cadre de vie des habitants

Les signataires de la Charte CapMétha77 ont comme ambition commune de développer la filière méthanisation sur le département. Leur objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air, augmenter la production locale d'énergie renouvelable pour les usages résidentiels et une mobilité décarbonée au bioGaz Naturel Véhicule, soutenir la valorisation des sous-produits agricoles et des déchets organiques dans une logique d'économie circulaire locale, et diversifier les activités économiques dont celles en lien avec l'activité agricole.

La production de biogaz 100% renouvelable est un atout pour la transition énergétique et écologique de la Seine-et-Marne. La Seine-et-Marne est un des départements français les plus dynamiques en matière de méthanisation à l'injection et le premier pour l'Ile-de-France avec 12 unités de méthanisation à la ferme en service et une soixantaine de projets à différents stades d'avancement. Une nouvelle technologie de « compresseur intelligent » (dite du « rebours ») déployée par GRDF et GRT Gaz, et qui sera mise en service à Mareuil-lès-Meaux en 2020, permet de lever certaines contraintes du réseau et ainsi favoriser le déploiement des futurs projets.

La Charte engage les signataires sur l'objectif partagé de couvrir 75% des besoins résidentiels en gaz d'ici 2030 avec un gaz 100% renouvelable produit localement, soit une production de

2 500 GWh/an, ce qui s'inscrit dans le scénario de renforcement de l'efficacité énergétique et de développement d'une mobilité décarbonée de la Région. La Charte formalise cet engagement pour une politique volontariste de développement de la méthanisation dans le département de Seine-et-Marne, plus particulièrement en faveur de la méthanisation à la ferme en raison des caractéristiques du territoire et des besoins plus importants d'accompagnement des exploitants agricoles, tout en tenant compte des attentes des habitants et des élus, pour une meilleure intégration et appropriation locale des projets.

Ces objectifs portés par la Charte s'inscrivent parfaitement dans ceux fixés par la Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028 et la Stratégie nationale bas carbone.

La Charte, accompagnée de son plan d'action, est signée pour une durée de 5 ans soit jusqu'en 2025 et pourra le cas échéant être renouvelée pour une durée supplémentaire de 5 ans, après évaluation au regard des indicateurs du plan d'action.

A propos du Département de Seine-et-Marne :

Le Département de Seine-et-Marne a lancé en 2018 l'élaboration d'un schéma de développement de la méthanisation sur son territoire financé par la Région Ile-de-France et l'ADEME. La collectivité s'est engagée pour accompagner la transition vers une énergie verte, décarbonée et renouvelable, en initiant une politique partenariale en faveur de la production de biogaz : CapMétha77. Le caractère agricole de la Seine-et-Marne en fait un territoire à fort potentiel pour la production de biogaz. À terme, c'est l'équivalent de 290 000 ménages (sur les 540 000 que compte le département) qui pourraient être alimentés en gaz pour les usages quotidiens (chauffage et autres usages domestiques).

A propos de GRDF :

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRTgaz :

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz et un expert mondial des systèmes gaziers. En France, GRTgaz exploite plus de 32 500 km de canalisations enterrées et dispose de 26 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). Avec 3 000 collaborateurs, GRTgaz assure des missions de service public visant à garantir la continuité d'acheminement du gaz et propose aux utilisateurs ou futurs utilisateurs des prestations d'accès à son réseau de transport de gaz. Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.

En Seine-et-Marne, GRTgaz alimente le réseau de distribution publique de GRDF et 30 sites industriels. Acteur engagé dans le développement du biométhane, GRTgaz accompagne les porteurs de projets pour conseiller, orienter et proposer des solutions de raccordement adaptées au projet pour faciliter l'accès au réseau. GRTgaz construit et mettra en service en 2020 à Mareuil-lès-Meaux la première

installation de rebours, un nouvel ouvrage qui permettra de maximiser la production de biométhane sur le territoire.

A propos de la Région Île-de-France :

Depuis le début de la mandature, la Région mène une politique résolument volontariste en faveur du développement des énergies renouvelables, en particulier dans le secteur prometteur de la méthanisation. Rien qu'en 2019, la Région avait soutenu 11 projets pour un montant de près de 6 millions d'euros dans le cadre de sa stratégie de développement de la méthanisation en Ile-de-France. Cette charte est une étape supplémentaire pour plus d'énergie verte et durable pour les franciliens.

Contacts presse

Département de Seine-et-Marne :

Pauline MAINGRE – pauline.maingre@departement77.fr - 06.72.84.70.49

Guillaume TALLON – guillaume.tallon@departement77.fr – 06.79.38.52.96

Préfecture de Seine-et-Marne :

Laurence CAMPILLO – laurence.campillo@seine-et-marne.gouv.fr

La Chambre d'agriculture de région Ile-de-France :

Aurélie COEN – aurelie.coen@idf.chambagri.fr - 06.74.94.97.82.

La Région Ile-de-France :

Eléonore FLACELIERE – servicepresse@iledefrance.fr – eleonore@iledefrance.fr 06.64.82.77.04

L'ADEME Ile-de-France (Agence de la Transition Ecologique)

Tiphaine ARMAND – 06 25 28 64 28, tiphaine.armand@havas.com

L'Union des Maires et des EPCI de Seine-et-Marne :

Fabienne DOERING – fabienne.doering@um77.fr

Le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne :

Gérald GALLET – gerald.gallet@sdesm.fr - 07.50.65.25.04

Alexandra COUSINARD – alexandra.cousinard@sdesm.fr

GRDF :

Magali HUET – magali.huet@grdf.fr - 06.69.47.60.40

GRTgaz :

Jennifer DO COUTO – jennifer.do-couto@grtgaz.com - 06 73 29 88 31